



L'AFPN INVESTIT 4 MILLIARDS DE DOLLARS DANS DES PROJETS DES PREMIÈRES NATIONS ET CONTRIBUE 8,47 MILLIARDS DE DOLLARS À L'ÉCONOMIE CANADIENNE

Pour diffusion immédiate : 19 novembre 2025

Première Nation de Westbank, Colombie-Britannique – L'Administration financière des Premières Nations (AFPN) a réussi à lever plus de 4 milliards de dollars pour financer des projets de développement des Premières Nations au Canada, contribuant ainsi à la création d'environ 39 006 emplois et à l'apport de 8,47 milliards de dollars à l'économie canadienne.

« Nous sommes la seule organisation au monde dirigée par les Premières Nations à tirer parti des capitaux privés pour un modèle d'emprunt commun, et ceci prouve que cela fonctionne », a déclaré Ernie Daniels, président-directeur général de l'AFPN. « En 2014, nous avons émis notre première obligation de 90 millions de dollars, et sans le leadership de notre conseil d'administration et de notre équipe dévouée au fil des ans, nous n'aurions pas atteint 4 milliards de dollars de financement. »

L'AFPN lève des capitaux grâce à ses émissions obligataires fructueuses et à un programme de papier commercial de 900 millions de dollars afin de financer les priorités communautaires. Le modèle innovant de l'AFPN vise à offrir des taux d'intérêt abordables et de meilleures conditions de financement, ce qui en fait un prêteur national de choix pour les nations au Canada qui choisissent de travailler avec elle.

« Les Premières Nations ont déjà démontré leur capacité à stimuler la croissance économique, à créer des milliers d'emplois et à renforcer des industries allant de l'énergie propre aux produits de la mer », a déclaré Derek Epp, Chef de la Première Nation Ch'iyáqtel en Colombie-Britannique et président du conseil d'administration de l'AFPN. « Cette étape importante témoigne de l'augmentation du nombre de nos membres et de la vision des dirigeants qui bâtissent la richesse économique et améliorent la qualité de vie dans leurs communautés. »

Plus de la moitié des 634 Premières Nations au Canada ont volontairement adhéré à la Loi sur la gestion financière des premières nations, ce qui permet à leurs membres d'accéder à des services de financement et d'investissement abordables par l'intermédiaire de l'AFPN.

-30-

À propos de l'AFPN

L'AFPN est une société de services financiers à but non lucratif dirigée par les Premières Nations, mandatée en vertu de *la Loi sur la gestion financière des premières nations* (2005), qui fournit des services de financement, de gestion des investissements et de conseil en capital abordable à l'intention des communautés des Premières Nations au Canada. L'AFPN ne dépend pas du financement du gouvernement fédéral et est autosuffisante.

Contact médias :

Jennifer David, AFPN

Directrice des communications et du marketing

Courriel: j david@fnfa.ca